

## Relevé de décision de la CE de l'UD Du vendredi 18 janvier 2019

ARLIX Lucie	EXC	GEREAUD Eric	EXC	SALLOT Christophe	P
AUDUBERT LALANDE Gwladys	P	GUENARD Sandrine	ABS	SEBIRE Thierry	P
AZZOUG Evelynne	ABS	GUIMBERTEAU Joël	EXC		
BARRAUD Sandrine	P	GUYTON Magalie	ABS		
BOULAY Raynald	ABS	LABLANCHE Michaël	P		
CHAILLOU Christophe	ABS	LACOUX Pascal	EXC		
DESVAUD Bruno	EXC	LAGARDE Jean-Marie	EXC		
DUMOUSSEAU Samantha	P	LAVERGNE Véronique	P		
FAYET Yvan	ABS	MARCHAND Wally	ABS		
FOUCHONNET Woody	P	MONTENON Joël	P		
GASTOU Patrick	P	PASCAUD Christian	EXC		
<b>INVITÉS :</b>					
AUDIDIER Renaud	P	USR - Daniel BAUDOUT	P	Daniel BOUYER	EXC
MARTIN Véronique	EXC	BRIAND Estelle	P	UL Horte & Tardoire colombe PEETERS	P

*Présent(e) / Excusé(e) / Absent(e)*

### 1. **ACTUALITÉ** (Thierry SEBIRE)

**CF ANNEXES 01 à 06**

Suite à la présentation du rapport d'introduction sur l'actualité, la CE a débattu sur les différents points présentés par Thierry SEBIRE ;

La CE a analysée le mouvement actuel, l'interrogation sur les formes d'actions et de mobilisations et sur les résultats des élections de la Fonction Publique de décembre 2018 et du privé de 2018/2019.

**La CE a validée la mise à disposition d'un tract départemental** qui met en avant nos différentes luttes menées par les organisations syndicales, notamment par la CGT depuis la loi du travail et en pointant la nécessité de continuer à travailler à de la convergence avec plus particulièrement le mouvement des « Gilets jaunes ».

Sur la préparation de la journée d'action interprofessionnelle du 05 février 2019, les débats ont montré la nécessité d'avoir l'état d'esprit des salariés & des syndicats. **Par conséquent, un mail est envoyé dès ce matin aux syndicats pour les prévenir que leur référent de syndicats va prendre contact avec eux pour connaître leur position sur cette journée de grève dans les entreprises. Ces informations devront être remontées au plus tard jeudi 24 janvier (par téléphone, mail...), pour qu'à l'occasion de la rencontre UD/Uls du 25 janvier 2019, nous ayons les éléments d'appréciation afin de définir collectivement les modalités et types d'initiative départementale à organiser et à impulser.**

-> **RETOUR SUR LA MOBILISATION DE LA JUSTICE DU 15-01-2019** (Gwladys AUDUBERT-LALANDE) :

Les conseillers prud'hommes et le personnel du greffe du conseil de prud'hommes d'Angoulême ont décidé de soutenir la journée de mobilisation nationale qui était prévue le mardi 15 janvier contre le projet de loi et plus particulièrement contre l'amendement prévoyant la suppression des greffes des conseils de prud'hommes, en conséquence un rassemblement des conseillers prud'hommes employeurs et salariés ainsi que des fonctionnaires du greffe a été organisé sur les marches du palais de justice d'Angoulême à 11h30 le mardi 15 janvier 2019 en soutien au mouvement national.

## **2. VALIDATION DES MANDATS** (Samantha DUMOUSSEAU)

A l'unanimité des présents, la CE a validé les propositions de candidatures mises à la disposition des syndicats pour les mandats suivants :

**LA SISTA** -> 2 candidatures

- Conseil d'Administration : Michel BARRET (Syndicat Coop Atlantique Roumazières)
- Commission de Contrôle : Romain RITA (Syndicat Hertus)

**SECTION COMMERCE DES PRUD'HOMMES** -> 1 candidature

- Clément BRUNEAU (Syndicat Auchan) Suite à la démission d'Eric EGRETEAU (Syndicat FAPT)

## **3. POINT VIE SYNDICALE** (Michaël LABLANCHE)

Des documents sont transmis aux membres de la CE de l'UD sur les adhésions et les démissions 2018, avec l'Etat d'orga par Unions Locales.

La prochaine CE aura à l'ordre du jour ce point plus précis.

## **4. QUESTIONS DIVERSES**

- **POINT SUR LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES** (Présence de Laurent DELIAS, responsable du groupe CGT de la Charente du Conseil des Prud'hommes) :

Gwladys AUDUBERT-LALANDE donne un compte rendu de l'Assemblée Générale du Conseils des Prud'hommes pour l'élection des Présidences et Vice-Présidences des sections de CPH en date du 07 janvier 2019.

Les prises de positions « Avoir 3 présidences & 2 référés CGT » font suite aux échanges et aux décisions prises de la CE de l'UD de décembre 2017 et des réunions avec le groupe CPH de décembre 2017 et décembre 2018.

Les membres de la CE de l'UD rappellent que les personnes désignées par les membres de la CE de l'UD le sont au titre d'un mandat départemental et ne peuvent décider de leur propre chef de voter ou pas pour une organisation syndicale.

**A l'unanimité des présents, La CE de l'UD acte la proposition de Nathalie PRIORÉ (Syndicat du Crédit Agricole) de démissionner du mandat CGT de la section agriculture au Conseil des Prud'hommes.**

**Un courrier, copie aux syndicats & à la Fédération des Banques & assurances, lui sera adressée.**

▪ **POINT SUR LE SCGA** (Syndicat du Commerce du Grand-Angoulême) :

Thierry SEBIRE relate les différentes séquences du suivi du SCGA depuis l'AG du syndicat du 06 juin 2018 jusqu'à l'interpellation du syndicat aux membres de la CE de l'UD. Il rappelle notamment, que la rencontre avec la Fédération du Commerce & Services, l'UD de la Charente & le syndicat en date du 03 juillet 2018, avait acté de l'organisation d'une nouvelle AG du syndicat en vue de la mise à jour de leurs statuts, la présentation des finances et l'élection du bureau.

**Les membres de la CE de l'UD valide le processus de suivi du syndicat effectué par les membres du secrétariat et demande que soit mis en application les décisions actées lors de la rencontre du 03 juillet 2018.**

**Par conséquent, à l'unanimité des présents, la CE de l'UD mandate le secrétariat pour prendre contact avec la Fédération du Commerce & des Services en vue de mettre en œuvre la décision du 03 juillet 2018.**

**C.E UD16 du 18 janvier 2019-01-16****Rapport d'actualité.**

Thierry SEBIRE

**En introduction, je vous rappelle qu'il y a un CCN les 29 et 30 janvier et que nos débats et décisions du jour serviront de base à notre secrétaire générale dans les débats de ce CCN.**

L'actualité de notre territoire c'est entre autres, et comme partout en France - je dis entre autres, parce que cette actualité ne doit pas cannibaliser les esprits et occulter notre activité syndicale – La crise sociale et citoyenne dites des gilets jaunes.

Cette actualité qui monopolise le débat public depuis son origine, le 17 novembre dernier, impacte directement notre organisation qui, bien que régulièrement critiquée, pointée, raillée, semble être la seule organisation syndicale concernée et attendue pour intervenir ou pas dans le débat.

Alors moi, sur le sujet, plusieurs commentaires me viennent à l'esprit et ce n'est pas exhaustif !

J'entends, je lis, et ça fait donc beaucoup débat dans nos structures territoriales : Qu'est-ce que la CGT attend pour rejoindre le mouvement ? Pourquoi la CGT n'y va pas ? Que fait la CGT ? etc ...

Que fait la CGT ???? J'ai effectué une recherche rapide de nos actions départementales sur le 15 derniers mois. En voici un rapide aperçu :

**12/09/2017**

La CGT appelle tous les salariés, du public et du privé, à la mobilisation pour porter un autre projet de protection des salariés et défendre leurs revendications :

- *Un Code du travail du XXI<sup>e</sup> siècle protecteur pour les salariés.*
- *La mise en place d'une nouvelle réduction du temps de travail à 32 h afin de partager le travail pour toutes et tous, seule solution pérenne et juste face au chômage.*
- *La fin des exonérations de cotisations sociales pour une protection sociale de haut niveau.*
- *Une retraite à 60 ans (55 ans pour les catégories actives) à taux plein avec 37,5 années de cotisations.*
- *Une augmentation générale des salaires et du point d'indice des fonctionnaires avec le rattrapage de 7 ans de gel.*
- *Pas de journée de carence pour les fonctionnaires !*
- *Un Statut de la fonction publique unifié, renforcé et rénové, répondant aux besoins des populations*
- *La mobilisation des moyens financiers disponibles pour le développement des services et des emplois publics : 230 milliards annuels d'aides publiques et d'exonérations pour les entreprises.*

**16/09/2017**

A L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE  
CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES DE CHARENTE  
JEUDI 16 NOVEMBRE 2017  
TOUS et TOUTES EN GRÈVE  
RASSEMBLEMENT à 11 Heures à GIRAC  
RASSEMBLEMENT à 17 heures à cognac

**10/10/2017**

*A l'appel de toutes les organisations syndicales, des milliers d'agents de la Fonction Publique, en Charente, faisaient grève et manifestaient.*

**22/03/2018**

*Intersyndicale complète hors CFDT :*

*TOUTES et TOUS en GRÈVE JEUDI 22 MARS !*

*Manifestation à ANGOULEME - 3 départs :*

- *Fonction publique d'Etat : 10h30, cité administrative (devant le commissariat, la poste, l'Education Nationale).*
- *Fonction publique hospitalière : 10h30, devant l'ARS rue du père Joseph Wresinski*
- *Fonction publique territoriale : 10h30, devant le Conseil départemental 31 bd Emile Roux*

*Convergence des 3 Fonctions publiques devant la mairie d'Angoulême.*

**19/06/2018**

*Appel à mobilisation CGT, rassemblement sur le parvis de la gare.*

**28/06/2018**

*Nous étions une centaine à la gare pour un casse-croûte revendicatif, à l'appel de la CGT.*

**09/10/2018**

*Appel à manifestation intersyndicale CGT/FO/SUD/FSU.*

Voilà donc ce que fait la CGT depuis septembre 2017. Ça ne prend donc pas en compte toutes les grosses mobilisations d'avant, contre les dispositions El Khomri, Rebsamen, Macron, dont les effets se font sentir aujourd'hui et ne sont probablement étrangers à l'agitation sociale du moment.

Ça, ce n'est que la partie visible de l'iceberg, car la CGT, les structures de la CGT ont une activité quotidienne. C'est-à-dire, que tous les jours, il y a des camarades de la CGT qui œuvrent pour l'intérêt des salariés, des retraités, des privés d'emploi et plus largement des citoyens.

Quels valeurs accorder à ces reproches venant de personnes qui ne veulent pas voir la CGT, qui revendiquent tout et n'importe quoi (Défiscalisation des heures sup, baisse des « charges » des PME, RIC avec tous les dangers que cela comporte) et ça ne s'arrange pas avec les cahiers de doléance ou on peut lire des demandes de rétablissement de la peine de mort, la destruction des mosquées, la fin des aides à certaines catégories de personnes, et j'en passe et des moins bonnes !

La pétition numérique citoyenne mise en exergue par le président du CESE (Patrick BERNASCONI, franc-maçon et ancien membre du bureau exécutif de medef), démontre également les dérives idéalistes. Ainsi, le mouvement contre le mariage pour tous s'est organisé via le net pour faire émerger qu'il faut revenir sur la loi Taubira !

Que des camarades remettent en cause le positionnement de notre organisation face à ce mouvement et à tout ce qu'il véhicule m'offusque et m'inquiète. Ça m'inquiète parce que du coup, ça remet en cause leur volonté de partager nos valeurs, de les porter et de les défendre.

Soyons attentif, ne nous laissons pas impressionner et emporter par ce flot aux allures populaires qui nous semble être un écho de ce que nous portons depuis toujours et une réponse à toutes nos tentatives de mobilisation. Ce mouvement draine en réalité au moins autant de populisme que de populaire.

Nous, CGT, avons en effet une responsabilité mais cette responsabilité n'est pas d'aller soutenir une contestation désorganisée, anarchiste (pas de règles, pas de responsable) et confuse, notre responsabilité, c'est de porter les valeurs de la CGT, c'est de faire entendre nos revendications qui rejoignent certaines de celles entendues sur les ronds-points .mais qui ont l'avantage d'avoir été construites collectivement, réfléchies, analysées et dont les conséquences, si elles étaient appliquées ont été mesurées !!.

Dans ce contexte, la Direction confédérale a refusé de participer à la réunion de présentation du «grand débat » le vendredi 11 décembre dernier, considérant que : "Le Premier ministre nous a reçus le 10 décembre en disant +j'ai sûrement fait des erreurs, j'écoute pas assez, aujourd'hui dites-moi ce que vous voulez et je vous écouterai+", a expliqué Ph. Martinez. "On a dit ce qu'on avait à dire" et le 31 décembre, Emmanuel Macron a dit "+je ne change rien+", lors de ses vœux.

Ce fameux et fumeux faux « grand débat » qui a vocation à rester un débat, c'est-à-dire, « on en discute ensemble mais je ferai ce que je veux ! » va maintenant se décliner en territoire.

Nous, CGT, en sachant ce que je viens d'exposer, devons-nous y aller et si oui, comment, pourquoi faire ?

A la lecture des doléances de nos concitoyens, ne doit-on pas aller dans ces débats, y opposer nos revendications ?

Ou, au contraire, considérant que les dés sont pipés, refuser de participer à la mascarade ?

Confédéralement, les choses s'organisent :

Les débats débuteront à la mi-janvier pour une durée de 2 mois.

Le CESE et les CESER sont saisis pour accueillir un certain nombre de ces débats et formuler des propositions sur les thématiques retenues. Concernant le CESE, il a été auto saisi sur d'autres sujets que ceux que voulaient voir apparaître le gouvernement. La question des migrants a été complètement écartée. Les six sujets sur inégalités sociales, justice fiscale, inégalités territoriales, pouvoir d'achat, participation des citoyens et transition écologique, traités par le CESE sont plus en phase avec les attentes sociales.

Une première réunion téléphonique s'est tenue le 19 décembre dernier entre la CONF et les Comités Régionaux (Nous étions représenté par comité régional nouvelle aquitaine, mandaté par la coordination régionale) avait pour ambition de s'organiser pour mettre une CGT en capacité de coordonner notre démarche en portant nos exigences tout en mettant une méthodologie de travail pour être dans les conditions de faire partout la même chose.

Sur de tels sujets de société la dispersion au sein de notre organisation serait contreproductive.

Nous devons travailler en interne sur deux fronts, la cohérence de la Cgt entre nos organisations et structures territoriales, mais également, la place et le rôle des mandatés CESE sous la responsabilité de la direction confédérale et mandatés CESER sous la responsabilité des Comités régionaux.

La Cgt ne compte surtout pas être en marge de ses débats. Au-delà de l'intitulé grandissime gouvernemental, la Cgt doit avoir le sien, sa signature, une reconnaissance entre toute pour faire vivre notre démarche. Nous devons impulser une présence Cgt beaucoup plus visible. Pour y parvenir, les Unions Locales et Unions Départementales doivent s'organiser en ouvrant leurs portes pour mettre à disposition des cahiers revendicatifs.

C'est pourquoi, des supports pour aider nos organisations et les syndicats à organiser et peser sur le débat national en territoire, vont être édité, ils devraient s'appuyer sur une

compilation des fiches argumentaires initiées depuis le mois de novembre, afin de mettre en exergue et compiler les repères revendicatifs le plus en lien direct avec les revendications exprimées (justice fiscale, salaires, développement humain durable, égalité des territoires, démocratie sociale, égalité femmes hommes...) et reprendre nos campagnes nationales (coût du capital, campagne Service Public, campagne sécurité sociale que nous avons évoqué ce matin, campagne industrie, ...).

En organisant des débats publics à partir de nos revendications à l'appui du dossier compilé très attendu qui offre un panel de revendications large, c'est l'occasion d'utiliser ce moment comme marche pied pour construire la prochaine journée d'action nationale interprofessionnelle de grève, le 5 février prochain. (*seuls ou en intersyndicale ?*)

Rapidement, en ce début d'année, la Confédération va travailler avec les Fédérations en organisant une réunion physique avec les secrétaires généraux, ainsi qu'une réunion téléphonique élargie aux organisations du CCN. Nous avons besoin, avec elles, de faire le point sur la carte pétition, le plan de travail, l'interpellation des élus de la République et les assemblées générales à venir dans les syndicats, Unions Locales ou Unions Départementales.

Si notre démarche revendicative reste échangée, il est évident que nous avons besoin de l'accélérer. Notre place auprès des salariés, des retraités et privés d'emploi est indispensable. Pour autant, nous restons encore trop éloignés d'eux. Ces dernières semaines l'ont démontré. Jamais cette évidence n'a été aussi frappante. En étant prudent sur les dérives racistes et antisémites, un grand nombre de revendications nous sont communes. Pourtant, nous n'avons jamais été aussi loin de cette population qui chaque jour ressent la paupérisation gagner du terrain dans chaque foyer.

Nous devons redevenir le syndicat Cgt qui s'occupe du quotidien de ceux que nous représentons, de ceux qui sont dans la vraie vie et de ceux qui attendent des organisations syndicales de l'efficacité. Faire la preuve qu'être à la Cgt n'est pas un sacerdoce. Montrer une Cgt utile, efficace et revendicative, comme l'ont montré les débats, à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> conférence territoriale, hier et sur laquelle je reviens maintenant, pour le point suivant.

\*\*\*\*\*

La 2<sup>ème</sup> conférence territoriale qui s'est donc tenue hier en présence de notre référente confédérale, Véronique Martin, était entièrement consacrée à l'aspect géo-politique, géo-stratégique, de nos futures ULs. Même si on aurait souhaité une présence plus importantes des syndicats (et ULs) on peut se satisfaire du travail accompli.

La règle du jeu était claire : repartons de zéro, dans le contexte actuel, ou positionnerait nous-t-on les ULs de la Charente.

Les réponses des 4 groupes de travail sont relativement homogènes et proposent des ULs aux secteurs géographiques sensiblement différents de ceux actuels avec une unanimité sur la nécessité de scinder, redécouper le territoire actuel de l'ULGA. Des propositions de déploiement sur 7 ou 8 ULs, voire des antennes/permanences ou pourquoi pas des itinérances.

Les débats qui ont alimentés cette journée ont été riches et constructifs.

Les secrétaires d'ULs interrogés sur les pistes de travail proposées n'ont pas trouvé à en redire et s'accordent, comme toute l'assemblée à ouvrir le débat sur les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ces propositions.

Etant bien entendu que celles-ci ne constituent pas la carte finale de l'implantation des ULs et de leurs territoires, il a été rappelé à nos camarades que les moyens seront à l'ordre du jour d'une future conférence territoriale, avec pour toile de fond, les travaux d'hier.

On se donne donc rendez-vous prochainement pour la 3<sup>ème</sup> conférence territoriale et je vous confirme que les absents auront torts !!!....

\*\*\*\*\*

Nous avons également dans le paysage, une demande des ULs de Cognac et de Charente Limousine, nous sollicitant pour l'écriture et la distribution d'un tract Départemental dans le cadre de « Que fait la CGT ? » et qui retracerait notre activité revendicative sur les 2 / 3 dernières années. Je vous propose qu'on acte cette proposition dont le modèle pourrait être ce que je vous ai présenté en début d'intervention sur le thème « mais que fait la CGT ? »

\*\*\*\*\*

Dans notre actualité, aussi, les élections dans la fonction publique et ses résultat en Charente.

Résultats Nationaux :

- Pour la détermination de la représentativité syndicale, sont pris en compte les résultats de 7 021 comités techniques (CT).

Tableau 4 : Résultats des élections dans la fonction publique par affiliation (en milliers de voix)

	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres	Total
Fonction publique de l'État	148,6	28,9	65,2	129,8	19,2	3,3	183,8	175,1	81,2	171,3	68,6	1 075,1
Fonction publique territoriale	202,6	31,0	13,5	258,1	64,0	3,0	144,4	34,0	35,6	74,0	37,4	897,7
Fonction publique hospitalière	107,9	10,7	2,6	140,4	2,1	1,7	110,2	0,1	37,8	25,1	8,3	446,9
Ensemble fonction publique	459,1	70,6	81,2	528,3	85,3	8,0	438,5	209,3	154,5	270,3	114,3	2 419,6

Source : DGAFF, d'après ministères, DGCL et DGOS.

Tableau 5 : Nombre de sièges obtenus par les fédérations syndicales dans les instances supérieures de la fonction publique

Nombre de sièges	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Total
Conseil supérieur fonction publique de l'État	3	0	1	3	0	0	4	4	1	4	20
Conseil supérieur fonction publique territoriale	5	0	0	7	1	0	4	0	1	2	20
Conseil supérieur fonction publique hospitalière	5	0	0	7	0	0	5	0	2	1	20
Conseil commun de la fonction publique	6	1	1	7	1	0	6	3	2	3	30

Source : DGAFF, DGCL et DGOS.

## **LA POSTE :**

Avec 24,80% des voix la CGT obtient 4 sièges  
Avec 24,76% des voix la CFDT obtient 3 sièges  
Avec 18,84% des voix SUD obtient 3 sièges  
Avec 18,48% des voix FO obtient 3 sièges  
Avec 6,68% des voix Osons L'Avenir (CFE-CGC/CFTC) obtient 1 siège  
Avec 4,84% des voix l' UNSA obtient 1 siège  
Le SDP obtient 0,85% des voix  
La CNT obtient 0,75% des voix

## **ORANGE :**

Concernant les CAP :

CGT : 23,44%

CFDT/UNSA : 23,86

CGC/CFTC : 17,64%

FO : 12,56%

SUD : 21,19%

Autres : 1,32%

Participation en baisse avec 60,64% soit – 16 points.

Effectifs : – 18 792 inscrits soit – 32,24 %.

Les résultats sont difficilement comparables par rapport à la dernière élection CAP compte tenu notamment de la carence sur la commission 5, de la baisse des effectifs et de la fusion d'organisations syndicales CFDT/UNSA et CFE-CGC/CFTC.



Résultats de la CGT par CAP :

CAP 4 (2.1 -2.2 -2.3, employés, agents de maîtrise) : 33,60% (+ 1,03%) soit 4 élus.

CAP 2 (3.2 – 3.3, cadres) : 16, 97 (+ 0,76%) soit 1 élu.

CAP 1 (cadres supérieurs) : 7,62% (- 0,12%) soit +1 élu.

## Les résultats en Charente :

### Centre de gestion :

Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	CGT	% CGT	CFDT	FO
9 901	5 360	350	5 010	1 580	31,54%	1 402	879

**FPH :** voir annexe 02

**Finances :** voir annexe 03

**Conseil départemental :** voir annexe 04

**Education nationale :** voir annexes 05

**Ville d'Angouleme :** voir annexe 06

Ces résultats, nous montrent d'ores et déjà la nécessité de faire une analyse plus précise avec les syndicats concernés au niveau du département, afin de déterminer les causes de nos reculs.

Il mettent également en évidence l'importance du travail de proximité des syndicats pour se mettre en position de gagner la première place aux prochaines élections, et surtout, et avant tout, même, d'être présents avec des listes CGT dans chaque administration et chaque service pour offrir la possibilité du vote CGT à chaque agent des 3 versants de la fonction publique.

\*\*\*\*\*

### Dernier point :

Retour sur la mobilisation de la justice (tribunal d'Angoulême) sous l'impulsion de la CGT qui va vous être présenté par Gwladys.

## Type : Etablissement Public de Santé

## Centre Hospitalier de La Rochefoucauld (F160000121)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	419
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	361
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	8
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	8
Nombre de votants :	335
Taux de participation :	<b>79,95%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	315
Taux de participation réel :	<b>75,18%</b>
Nombre de votes blancs :	20
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	5
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	8

## Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
CFDT	36	11,43%
CGT	203	64,44%
UNSA	76	24,13%

## Centre hospitalier Ruffec (F160000493)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	225
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	188
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	6
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	6
Nombre de votants :	132
Taux de participation :	<b>58,67%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	127
Taux de participation réel :	<b>56,44%</b>
Nombre de votes blancs :	5
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	4
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	6

## Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
------	--------------	-----------------------

CFDT	67	52,76%
CGT	60	47,24%

### C.H. Camille Claudel LA COURONNE (F16000501)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	899
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	703
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	10
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	10
Nombre de votants :	347
Taux de participation :	<b>38,60%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	332
Taux de participation réel :	<b>36,93%</b>
Nombre de votes blancs :	15
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	7
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	7

#### Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	Total	Taux Total
CFDT	84	25,30%
CGT	225	67,77%
SUD-SANTE SOCIAUX	23	6,93%

### C.H. d'Angoulême (F16000451)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	2100
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	1784
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	15
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	15
Nombre de votants :	762
Taux de participation :	<b>36,29%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	731
Taux de participation réel :	<b>34,81%</b>
Nombre de votes blancs :	31
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	9
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	11

#### Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	Total	Taux Total
CFDT	198	27,09%
CGT	305	41,72%
FO	228	31,19%

**C.H. de Confolens  
(F160000485)**

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	275
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	237
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	6
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	6
Nombre de votants :	195
Taux de participation :	<b>70,91%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	180
Taux de participation réel :	<b>65,45%</b>
Nombre de votes blancs :	15
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	5
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	5

**Nombre de suffrages valablement obtenus**

<b>O.S.</b>	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
CFDT	59	<b>32,78%</b>
UNSA	121	<b>67,22%</b>

**C.H. du Sud Charente (F160006037)**

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	599
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	514
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	10
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	10
Nombre de votants :	247
Taux de participation :	<b>41,24%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	234
Taux de participation réel :	<b>39,07%</b>
Nombre de votes blancs :	13
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	9
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	7

**Nombre de suffrages valablement obtenus**

<b>O.S.</b>	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
CGT	148	<b>63,25%</b>
FO	86	<b>36,75%</b>

## CHI DU PAYS DE COGNAC (F160014411)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	687
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	597
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	10
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	10
Nombre de votants :	437
Taux de participation :	<b>63,61%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	411
Taux de participation réel :	<b>59,83%</b>
Nombre de votes blancs :	26
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	8
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	8

### Nombre de suffrages valablement obtenus

<b>O.S.</b>	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
CGT	234	<b>56,93%</b>
FO	177	<b>43,07%</b>

## EHPAD - MONTBRON (F160000386)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	69
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	63
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	4
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	4
Nombre de votants :	51
Taux de participation :	<b>73,91%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	45
Taux de participation réel :	<b>65,22%</b>
Nombre de votes blancs :	6
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	3
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	3

### Nombre de suffrages valablement obtenus

<b>O.S.</b>	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
FO	45	<b>100,00%</b>

## Hôpital Local de Châteauneuf (F160000519)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	169
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	152
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	6
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	6
Nombre de votants :	70
Taux de participation :	<b>41,42%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	58
Taux de participation réel :	<b>34,32%</b>
Nombre de votes blancs :	12
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	6
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	5

### Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	Total	Taux Total
CFDT	32	55,17%
CGT	26	44,83%

## Type : Etablissement Public Médico-Sociaux

## EHPAD ANCIEN COUVENT DES MINIMES (F160000444)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	49
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	42
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	3
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	3
Nombre de votants :	26
Taux de participation :	<b>53,06%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	25
Taux de participation réel :	<b>51,02%</b>
Nombre de votes blancs :	1
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	0
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	0

### Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	Total	Taux Total
CFDT	17	68,00%
CGT	5	20,00%
FO	3	12,00%

## EHPAD HABRIOUX AIGRE (F160000428)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	62
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	56
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	4
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	4
Nombre de votants :	52
Taux de participation :	<b>83,87%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	50
Taux de participation réel :	<b>80,65%</b>
Nombre de votes blancs :	2
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	3
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	4

### Nombre de suffrages valablement obtenus

<b>O.S.</b>	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
FO	50	100,00%

## EHPAD TALLEYRAND (F160000550)

	<b>Total CTE</b>
Nombre d'électeurs inscrits :	58
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	54
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	4
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	4
Nombre de votants :	32
Taux de participation :	<b>55,17%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	27
Taux de participation réel :	<b>46,55%</b>
Nombre de votes blancs :	5
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	4
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	4

### Nombre de suffrages valablement obtenus

<b>O.S.</b>	<b>Total</b>	<b>Taux Total</b>
CGT	27	100,00%

## Type : Etablissement Public Sociaux

CDE Leclerc Chauvin (F160003646)

	Total CTE
Nombre d'électeurs inscrits :	83
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	63
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	4
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	4
Nombre de votants :	28
Taux de participation :	<b>33,73%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	24
Taux de participation réel :	<b>28,92%</b>
Nombre de votes blancs :	4
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	3
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	3

Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	Total	Taux Total
CFDT	24	100,00%

## Type : Groupement Cooperation Sanitaire

GRUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE 16 (gcs-130007339)

	Total CTE
Nombre d'électeurs inscrits :	115
Nombre d'électeurs inscrits femmes :	81
Nombre de sièges de représentants titulaires à pourvoir :	6
Nombre de sièges de représentants suppléants à pourvoir :	6
Nombre de votants :	60
Taux de participation :	<b>52,17%</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	57
Taux de participation réel :	<b>49,57%</b>
Nombre de votes blancs :	3
Nombre de votes nuls :	0
Nombre de représentants titulaires femmes élues :	4
Nombre de représentants suppléants femmes élues :	5

Nombre de suffrages valablement obtenus

O.S.	Total	Taux Total
CFDT	21	36,84%
CGT	17	29,82%
FO	19	33,33%



## Finances Publiques

	CTL			CAPL1 (A)			CAPL2 (B)			CAPL3 [C]		
	<i>NBR</i> <i>E</i>	%	<i>SIEGE</i> <i>S</i>	<i>NBR</i> <i>E</i>	%	<i>SIEGE</i> <i>S</i>	<i>NBR</i> <i>E</i>	%	<i>SIEGE</i> <i>S</i>	<i>NBR</i> <i>E</i>	%	<i>SIEGE</i> <i>S</i>
NBRE D INSCRITS	508			78			209			132		
NBRE DE VOTANTS	403	79,33%		63	80,77%		175	83,73%		97	73,48%	
CGT	85	22,14%	1	16	25,81%	1	22	13,33%		19	20,65%	
SOLIDAIRES	175	45,57%	4	31	50,00%	1	80	48,48%	2	45	48,91%	1
FO	124	32,29%	2	15	24,19%		63	38,18%	1	28	30,43%	1
		<b>100,00</b>			<b>100,00</b>			<b>100,00</b>			<b>100,00</b>	
<b>TOTAL EXPRIME</b>	<b>384</b>	<b>%</b>	<b>7</b>	<b>62</b>	<b>%</b>	<b>2</b>	<b>165</b>	<b>%</b>	<b>3</b>	<b>92</b>	<b>%</b>	<b>2</b>

**Conseil Départemental de la Charente :**

Elections 2018

**Comité Technique :**Taux de participation : 48.86%Nombre de suffrages exprimés : 870Répartition des suffrages :

- **CGT** : 288 soit 33.10%
- **CFDT** : 582 soit 66.89%

Répartition des sièges :

- **CGT** : 2 sièges
- **CFDT** : 6 sièges....

**CHSCT :**Répartition des sièges :

- **CGT** : 3 sièges
- **CFDT** : 7 sièges....

**CAP A :**Taux de participation : 66.38%Nombre de suffrages exprimés : 224Répartition des suffrages :

- **CGT** : 51 soit 22.76%
- **CFDT** : 173 soit 77.23%

Répartition des sièges :

- **CGT** : 1 siège
- **CFDT** : 2 sièges....

**CAP C :**Taux de participation : 46.43%Nombre de suffrages exprimés : 364Répartition des suffrages :

- **CGT** : 169 soit 46.42%
- **CFDT** : 195 soit 53.57%

Répartition des sièges :

- **CGT** : 3 sièges
- **CFDT** : sièges....

**CCP C :**Taux de participation : 31.89%Nombre de suffrages exprimés : 115Répartition des suffrages :

- **CGT** : 35 soit 30.43%
- **CFDT** : 80 soit 69.56%

Répartition des sièges :

- **CGT** : 1 siège
- **CFDT** : 4 sièges....

Education nationale :



Académie :

POITIERS

CTA

## RESULTATS DES ELECTIONS DE DECEMBRE 2014

		DEPOUILLEMENT											Sièges :	
		Incrits (2)	Votants (3)	Valablement Exprimes		FSU -CGT	SUD	UNSA SE	SNALC	FO FNEC FP	CFDT SGEN	FAEN	SNPTES	
Académie	Nb	25208	12007	11280	Voix	4523	666	2622	897	1548	888	61	75	CGT - FSU : 5 UNSA : 2 FO : 1 SGEN CFDT : 1 SNALC : 1
	%		47,83%	93,95%	%	40,10%	5,90%	23,24%	7,95%	13,72%	7,87%	0,54%	0,88%	
Dpt N°	Nb	4919	2479	2331	Voix	991	158	601	147	228	187	11	8	Sièges : CGT - FSU : 5 UNSA : 3 SGEN CFDT : 1 FO : 1
16	%		50,40%	94,03%	%	42,51%	6,78%	25,78%	6,31%	9,78%	8,02%	0,47%	0,34%	
Dpt N°	Nb	8675	8675	3386	Voix	1276	241	840	322	436	247		7	Sièges : CGT - FSU : 5 UNSA : 3 FO : 1 SNALC : 1
17	%		41,33%	94,45%	%	37,88%	7,12%	24,81%	9,51%	12,88%	7,29%		0,21%	
Dpt N°	Nb	4843	2291	2142	Voix	821	136	458	145	352	205	21	4	Sièges : CGT - FSU : 5 UNSA : 2 SGEN CFDT : 1 FO : 2
79	%		47,31%	93,50%	%	38,33%	6,35%	21,38%	6,77%	16,43%	9,57%	0,98%	0,10%	
Dpt N°	Nb	6771	3652	3421	Voix	1435	131	723	283	532	249	12	56	Sièges : CGT - FSU : 5 UNSA : 2 FO : 2 SNALC : 1
86	%		53,94%	93,67%	%	41,95%	3,83%	21,13%	8,27%	15,55%	7,28%	0,35%	1,64%	
Dpt N°	Nb				Voix									
	%				%									
Dpt N°	Nb				Voix									
	%				%									
Dpt N°	Nb				Voix									
	%				%									



## CTA Comité technique académique

Nombre de sièges

CGT-FSU	SUD	UNSA	SNALC	FO	SGEN CFDT	FAEN	STTPES
5	0	2	1	1	1	0	0

### CTD 16

Nombre de sièges

CGT-FSU	SUD	UNSA	SNALC	FO	SGEN CFDT	FAEN	STTPES
5	0	3	0	1	1	0	0

### CTD 17

Nombre de sièges

CGT-FSU	SUD	UNSA	SNALC	FO	SGEN CFDT	FAEN	STTPES
5	0	3	1	1	0	0	0

### CTD 79

Nombre de sièges

CGT-FSU	SUD	UNSA	SNALC	FO	SGEN CFDT	FAEN	STTPES
5	0	2	0	2	1	0	0

### CTD 86

Nombre de sièges

CGT-FSU	SUD	UNSA	SNALC	FO	SGEN CFDT	FAEN	STTPES
5	0	2	1	2	0	0	0

## Ville d'Angoulême :

**RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES  
SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2018**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

Catégorie A			
Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'électeurs votants	Nombre de votes exprimés	% de votants
95	84	78	88,42%
Nombre de suffrages recueillis			
FO : 20		CGT : 17	CFDT : 41

REPARTITION DES SIEGES			
Syndicat	Voix	%	Nombre de sièges
FO	20	25,64%	1
CGT	17	21,79%	0
CFDT	41	52,56%	2

SONT ELU(E)S			
Groupe hiérarchique	Syndicat	Titulaires	Suppléant(e)s
6		Tirage au sort à organiser	Tirage au sort à organiser
5	FO	Jean-Philippe COBRAL	Sophie THEVENON
5	CFDT	Céline PAILHOU	Fabien BEN AOMAR
5	CFDT	Jean-Louis BAULT	Sandrine SOULET TOUNY

Catégorie B			
Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'électeurs votants	Nombre de votes exprimés	% de votants
97	79	77	81,44%
Nombre de suffrages recueillis			
FO : 25		CGT : 18	CFDT : 34

REPARTITION DES SIEGES			
Syndicat	Voix	%	Nombre de sièges
FO	25	32,47%	1
CGT	18	23,38%	1
CFDT	34	44,16%	2

SONT ELU(E)S			
Groupe hiérarchique	Syndicat	Titulaires	Suppléant(e)s
4	CFDT	Jean-Christophe CLERC	Laurence TROMAS
4	CGT	Marie-Laure AGARD	Pascal JOUET
4	FO	Olivier PHENIX	Michèle JOLLY
3	CFDT	Aline SIMON	Christophe EYSSARTIER